

Neuf communes disent «non» au contournement autoroutier de Morges. Le conseiller communal libéral Pierre-Marc Burnand monte aux barricades.

(La Côte, 4 sept 09)

Morges L'autoroute joue les pommes de discorde



Pierre-Marc Burnand (à g.) s'est insurgé contre les manœuvres de certains syndicats de la région, visant à torpiller le contournement autoroutier de Morges. La syndique Muria Gorrite plaide, quant à elle, pour une union de l'ensemble des forces en présence, au-delà des clivages partisans. Archives Andrée-Noëlle Pot

Vous avez certainement tous observé ce phénomène estival: quand on est en vacances, on a le temps de lire les journaux... Cela nous amène parfois à découvrir des choses très vilaines pour le taux d'adrénaline...

Dans une question posée mercredi à la Municipalité, le conseiller communal Pierre-Marc Burnand a fustigé neuf communes des hauts de Morges (Bremblens, Chigny, Denens, Lonay, Lully, Lussy, Monnaz, Romanel et Saint-Saphorin) qui ont choisi de se lancer dans le lobbying contre le projet de con-

ournement autoroutier de la ville. Une variante soutenue, pour mémoire, par l'exécutif de La Coquette. A ce titre, elles se sont rassemblées à fin juillet en association, sous l'appellation de Communauté d'intérêt concernant l'aménagement autoroutier de la région morgienne. Pas besoin d'avoir fait Polytechnique pour comprendre la problématique: ces syndicats se mobilisent pour expliquer que le seul endroit raisonnable où bazarder l'inéluctable supplément de trafic annoncé pour les prochaines années est exclusivement... l'autoroute au centre de Morges,

s'indigne le libéral. Qui dénonce avec virulence le comportement de gens qui veulent le beurre, l'argent du beurre, la crème et la panosse pour essuyer la goutte qui déborde. C'est de l'égoïsme, dans son expression la plus crasse.

Quelle va être la réaction de la Municipalité face à des élucubrations qu'on peut éventuellement expliquer par la canicule? Va-t-elle réagir à des propos et à une attitude inacceptable, s'interroge, dès lors, Pierre-Marc Burnand. Pour son compte, la syndique Nuria Gorrite a rap-

pelé que les communes concernées étaient, pour l'essentiel, membres de l'Association Région Morges, émanation du Schéma directeur de la région morgienne (SDRM), reconnue par l'Etat et la Confédération comme interlocutrice. Pour ne pas polémiquer, la Municipalité a opté pour la discrétion. Nous estimons qu'est arrivé le temps d'unir toutes les forces en vue d'adopter une position commune (voir ci-contre) sur ce dossier qui nous a précédés et nous succédera, a toutefois conclu la syndique.

MARTINE ROCHAT
martine.rochat@lacote.ch

Séance

La Municipalité organisera, le 8 novembre, une séance réunissant tous les acteurs intéressés par la question de l'autoroute: partis politiques locaux, Association pour la sauvegarde de Morges, Coordination des commerçants et des représentants de l'Office fédéral des routes (OFROU). Au menu: histoire, aspects techniques et perspectives.